



Cher Confrère,

Votre patient a contacté le club Metz Triathlon pour bénéficier du programme d'activités physiques adaptées réservé aux personnes ayant été atteintes d'un cancer.

Cette action consiste en 10 séances d'activités aquatiques réparties sur un trimestre, entièrement prises en charge par le Comité de Moselle de la Ligue contre le Cancer et par le club Metz Triathlon.

Nous vous demandons de certifier que votre patient répond bien aux critères et de mentionner toute restriction d'activité, intensité, type de mouvement, etc.

Le coach sportif, spécialement formé au Sport Santé, tiendra compte de vos préconisations, qui pour nous tiennent lieu de prescriptions médicales.

Docteur Pierre LEHAIR
07 86 77 32 83
*Référent Médical de la Commission
Sport Santé de Metz Triathlon*